

# AVIS PUBLIC

## Tribunal administratif du travail

### DOSSIER 1365361-71-2404

Avis est par les présentes donné que l'**Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA)** a déposé une demande de reconnaissance auprès du Tribunal administratif du travail le 23 avril 2024 pour représenter :

Toute personne qui exerce la fonction de directeur de plateau (Voice Director) à l'occasion du doublage d'un film en anglais.

Tout artiste et toute association d'artistes de même que tout producteur et toute association de producteurs qui désirent intervenir devant le Tribunal doivent le faire **AU PLUS TARD LE 23 MAI 2024**, au moyen d'un écrit faisant état des motifs de leur intervention.

Toute association d'artistes qui désire présenter une demande de reconnaissance pour le même secteur de négociation ou pour une partie de celui-ci doit présenter sa demande de reconnaissance au Tribunal **AU PLUS TARD LE 23 MAI 2024**.

Toute intervention de même que toute demande de reconnaissance concurrente doivent être transmises par écrit au Tribunal via les services en ligne accessibles à partir du site [www.tat.gouv.qc.ca](http://www.tat.gouv.qc.ca), par courriel dans la boîte suivante : [tat.montreal.vprt@tat.gouv.qc.ca](mailto:tat.montreal.vprt@tat.gouv.qc.ca), par télécopieur au numéro 514 873-3112 ou par courrier à l'adresse suivante : 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 18.200, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

Le directeur du greffe et des opérations,  
Jean Veilleux

---

Québec 